



SNUipp – FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Vendredi 25 novembre 2016

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4066>

1) APC : on avance

2) Pour clarifier les obligations de service ...

3) La formation des enseignants au rapport

4) Evaluations des enseignants : mesures transitoires pour 2016-2017

5) CDEN (Conseil Dép de l'Educ Nat) mardi 22-11-2016 - Déclaration de la FSU

6) Carte CEZAM – IRCOS 2017

7) DSDEN 68 circulaires : candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude dans un emploi de directeur d'école à 2 classes et plus - Rentrée 2017

8) Psychologues de l'Éducation nationale : le décret voté au CTM

9) Appel pour la présence postale : signez !

10) Connaissez-vous l'Institut de Recherches de la FSU ?

1) APC : on avance

Le SNUipp-FSU est reçu au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 30 novembre à 16h30 sur la question des APC.

Cette ouverture de discussion légitime pleinement notre action.

Pesons sur le dialogue social ! <http://findesapc.snuipp.fr/>

2) Pour clarifier les obligations de service ...

Lorsque l'on travaille à temps plein nous sommes tenus de faire :

- 108 heures annuelles de service ;
- 6 heures de prérentrée (date fixée par le calendrier scolaire ministériel)
- 6 heures de journée de solidarité ;
- 6 heures correspondant à l'ancienne 2ème journée de prérentrée, prises en dehors des cours qui pourront être dégagées durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des projets proposés par les autorités académiques.

Concernant ces 6 heures, le souci est que certains IEN ont déjà décidé de les utiliser, soit sous forme d'animations pédagogiques supplémentaires, soit en imposant une deuxième journée de prérentrée. Quel que soit le cas, si ces 6 heures ont déjà été ajoutées en plus de la journée de solidarité, on ne peut plus vous imposer d'heures en plus pour un éventuel projet académique.

Si cela devait être votre cas, n'hésitez pas nous contacter pour faire valoir vos droits.

3) La formation des enseignants au rapport

Un rapport parlementaire récent fait le bilan des actions de formation des enseignants mises en œuvre par le ministère.

Il relève les limites de la formation initiale et les carences importantes en matière de formation continue.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4064>

4) Evaluations des enseignants : mesures transitoires pour 2016-2017

Les discussions autour de l'évaluation des enseignants sont terminées et les nouvelles modalités entreront en vigueur à la rentrée 2017. Que va-t-il se passer d'ici là ?

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4063>

5) CDEN (Conseil Dép de l'Éduc Nat) mardi 22-11-2016 - Déclaration de la FSU

C'est par là : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4065>

6) Carte CEZAM – IRCOS 2017

La carte CEZAM donne accès directement ou par l'intermédiaire d'une billetterie à des réductions sensibles et des avantages dans le-s domaines touchant au temps libre des familles : culture, loisirs, sport, vacances, tourisme...

L'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2635>

7) DSDEN 68 circulaires : candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude dans un emploi de directeur d'école à 2 classes et plus - Rentrée 2017

Vous voulez devenir directeur et être mis sur la liste d'aptitude ?

Le **dossier de candidature et les pièces à joindre** devront parvenir à l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription dont relèvent les candidats **pour le jeudi 12 décembre 2016 délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi)**

C'est ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4067>

8) Psychologues de l'Éducation nationale : le décret voté au CTM

Le décret créant le corps des psychologues de l'Éducation nationale a été voté au Comité technique ministériel (CTM) du 16 novembre 2016.

Une première étape réglementaire est passée. Ce décret va maintenant être soumis au Conseil supérieur de la Fonction publique (CTFP) puis au Conseil d'Etat. Sa promulgation officielle est prévue pour janvier.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4060>

9) Appel pour la présence postale : signez !

Nous sommes usagers, syndicalistes, militants associatifs, élus locaux : nous décidons de lancer un appel à toutes nos concitoyennes et concitoyens pour défendre et développer le service public de la poste.

Signer la pétition et lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4050>

10) Connaissez-vous l'Institut de Recherches de la FSU ?

C'est ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4051>